

Traité de Sèvres

Le traité de paix entre les Alliés et le sultan, signé à Sèvres, près de Paris, le **10 août 1920**, fait partie des différents traités qui ont mis fin à la Grande Guerre de 1914-1918 entre les Alliés et les Empires Centraux.

Le Moyen-Orient après la Grande Guerre (1914-1918)

L'empire ottoman a perdu avant la Grande Guerre la presque totalité de ses possessions européennes. Après le conflit, auquel il a participé aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, il est détruit et dépecé.

La plupart des États actuels émergent de ses ruines...

L'humiliation

Le traité de Sèvres se montre très sévère pour l'empire ottoman :

- il détache de l'empire ses parties arabophones qui deviennent théoriquement indépendantes, mais passent de la tutelle des Turcs à celle des Européens.
- la Société des Nations octroie à la France un mandat sur la Syrie et le Liban pour conduire progressivement ces nouveaux États à l'indépendance.
- la Grande-Bretagne reçoit quant à elle un mandat sur les nouveaux États de Palestine, Transjordanie et Irak. L'Arabie devient virtuellement indépendante.

Le traité confirme à l'Italie la possession de l'archipel du Dodécanèse, dont l'île de Rhodes.

- il impose la démilitarisation des détroits qui unissent la mer Égée à la mer Noire, sous la supervision d'une commission internationale.
- plus gravement, le traité de Sèvres offre à la Grèce la côte occidentale de l'Anatolie, y compris la grande ville de Smyrne.
- il prévoit la création d'une Grande Arménie indépendante par le regroupement des territoires arméniens de Russie et de Turquie.
- il prévoit aussi un Kurdistan autonome dans les parties orientales de l'Anatolie. Autant dire qu'il dissout la Turquie historique.

Pour le général Moustafa Kémal et l'ensemble des Turcs, ce traité apparaît insupportable.

Le sursaut de la dernière chance

Dans un sursaut d'énergie, et avec l'aide de la Russie communiste, les forces nationales turques écrasent dans un premier temps les Arméniens, ne laissant à ces derniers que le petit territoire de l'Arménie actuelle, au cœur du Caucase.

Vient ensuite le tour des Grecs, forts de cent mille hommes, qui avaient profité de l'effondrement de l'empire ottoman pour envahir l'Anatolie.

Avec le titre de généralissime et des pouvoirs dictatoriaux, Moustafa Kémal les arrête sur la Sakarya en août 1921 après une longue bataille de

trois semaines. Il complète son succès par une victoire à Doumloupinar le 30 août 1922.

Les troupes grecques refluent vers la mer Égée. Le 11 septembre 1922, elles quittent Smyrne en désordre, entraînant avec elles les populations civiles. L'illustre métropole de la Grèce d'Asie est incendiée à cette occasion.

Le vainqueur signe avec l'ennemi héréditaire un armistice (*) à Moudanya un mois plus tard, le **11 octobre 1922**. Ce triomphe inespéré lui vaut de recevoir de l'Assemblée nationale le titre de «Ghazi» (le Victorieux). Il peut dès lors imposer aux Alliés un nouveau traité, autrement plus favorable à son pays, et préparer l'avènement de la Turquie moderne.

[Source : Alban Dignat]

http://www.herodote.net/10_aout_1920-evenement-19200810.php

Traité de Lausanne

Le traité de Sèvres ne fut donc jamais appliqué: il fut remplacé par le traité de Lausanne et ratifié par la Turquie de Mustafa Kemal.

Le traité de Lausanne est un traité de paix signé le **24 juillet 1923** au Château d'Ouchy à Lausanne (Suisse).

Le traité reconnaît en premier lieu la légitimité du régime d'Atatürk installé à Ankara. Les Alliés obtiennent la reconnaissance par la république turque des pertes territoriales de l'empire ottoman à Chypre, dans le Dodécanèse, en Syrie, Palestine, Jordanie, Irak et Arabie, mais en échange renoncent à demander l'indépendance, voire simplement l'autonomie, du Kurdistan et de l'Arménie, auparavant prévues dans le traité de Sèvres.

À Lausanne, le contrôle des Alliés sur les finances et les forces armées turques sont supprimés, ainsi que la zone démilitarisée autour des détroits des Dardanelles et du Bosphore, qui restent cependant ouverts, sans restriction ni contrôle turc, à la navigation maritime internationale. Le traité de Lausanne met également fin au régime des Capitulations qui accordait des conditions favorables aux institutions étrangères en Turquie, surtout dans le domaine économique et scolaire.

[Source : Wikipédia]

Pour lire le contenu du traité de Sèvres, deux adresses :

<http://www.imprescriptible.fr/dossiers/traites/sevres>

<http://www.hri.org/docs/sevres/part3.html>

Les autres traités :

L'armistice fut signé le 11 novembre 1918 à Rethondes (une dizaine de kilomètres au nord-est de Compiègne).

Traité de Versailles :

Le 07 mai 1919 Clémenceau remit à Broekdorf-Rantzau le texte du traité (le texte, qui comprend 110 articles, après quelques concessions mineures sera définitif le 10 juin 1919).

Traité de Saint-Germain :

Le traité avec l'Autriche fut signé au château de Saint-germain le 10 septembre 1919

La Roumanie et la Serbie ne le signèrent pas, l'Italie fit des réserves.

Traité de Trianon :

Le traité avec la Hongrie fut signé le 04 juin 1920, au palais de Trianon (au sein du parc du château de Versailles).

Traité de Neuilly :

Le traité avec la Bulgarie fut signé le 27 novembre 1919 au château de Madrid à Neuilly.